



M'INFO N°2

Juin 2006

Chers amis, après notre première Assemblée générale, il est nécessaire d'accompagner le compte rendu de celle-ci de quelques commentaires sur sa préparation et sur les événements qui ont entouré son déroulement.

Tout d'abord il faut encore une fois féliciter et remercier le CVSQ pour avoir remarquablement bien organisé ce vingt sixième Championnat de France de Classe M, avec le très communicant Jean-Marie VERGNIOL à la baguette et aux manettes. Un grand merci également pour nous avoir permis de tenir notre AG pendant le Championnat. Il est vrai aussi que le temps peu clément le dimanche a mis fin prématurément aux régates et ainsi aidé à la mise en place de l'Ag, ce qui a permis de ne pas prendre de retard pour le dîner.

Deux remarques sur la préparation de l'AG :

- Une assemblée générale est l'occasion de discuter et de s'exprimer sur la façon dont notre activité doit évoluer et doit être conduite. Il est donc indispensable que vous nous fassiez part des sujets que vous souhaiteriez voir à l'ordre du jour de l'AG. Ces sujets doivent donc nous parvenir avant l'envoi des convocations.
- Le renouvellement du comité directeur n'a pas suscité de nouvelles candidatures, bien au contraire 2 de ses membres n'ont pas souhaité continuer pour raisons professionnelles ou personnelles et 2 autres n'ont même pas répondu, dommage. J'espère que la prochaine AG verra un peu plus de dynamisme et d'enthousiasme.

A la suite du différend entre Jacques Laboue et Roland Desforges à propos des numéros de voile, Jacques avait démissionné de son poste de responsable de la jauge auprès de la commission technique VRC. Après explication et excuses de Roland et plébiscite de l'assemblée, Jacques reste fidèle au poste. Le problème n'est pas résolu pour autant sur le plan international. A Fleetwood de nombreux coureurs se sont vu imposé un 1 supplémentaire (142, 125, 119) d'autres ont eu du mal à le conserver. Yannick a fait une demande spéciale pour garder son 122 et par contre le Hollandais Paul D'Arnaud a dû réduire son 337 en 37. A propos de numéros, un autre petit point de jauge : les numéros de voile et de nationalité doivent être de la même couleur.

Après l'AG, Roland nous a présenté la Commission technique. La composition de celle-ci a fait l'objet de vives critiques tant sur le mode de nomination de ses membres que sur la présence de Madame Martin dans cette commission. Cette dernière semblant peu appréciée par les skippers de la ligue O5. Marcel LE FLOCH délégué de cette ligue est chargé de faire la lumière sur ce différent. Roland devait nous parler après de la mise à jour de divers textes (règlement de la commission technique VRC, cahier des charges des grandes épreuves, aide aux organisateurs, conseils aux arbitres et règlement du classement des coureurs). Seul point discuté, les minima

pour une SL (5 coureurs et 3 manches) ou une SIL (10 coureurs et 4 manches) avec possibilité de requalifier une SIL en SL si elle a les minima d'une SL. Les autres points n'ont été que évoqués et nous devront attendre leur mise en ligne sur le site fédéral pour en discuter.

Le nouveau système de classement des coureurs semble fonctionner pas trop mal, en dépit de quelques irréductibles qui refusent le FREG et envoient des résultats papiers. Un petit mémento sur l'utilisation du Freg en VRC est à l'étude (saisie directe et saisie différée). La critique principale reste l'uniformisation des points du vainqueur qu'il y ait 10 ou 30 concurrents, mais l'ancien système avait exactement le défaut inverse : pourquoi pénaliser le vainqueur d'une régates ou il y a peu de concurrents.

Plusieurs points positifs à ce nouveau système :

- La transparence tout le monde peut consulter son classement à tout moment et connaître les régates prises en compte.
- Le temps réel : quand un résultat est envoyé, le lendemain le classement est à jour
- Enfin bien que toutes les régates ne soient pas encore rentrées dans le classement il y a déjà plus de coureurs classés (164) qu'au classement de novembre 2005 (162).

Passons aux sujets qui fâchent, il est indispensable que l'association ait un représentant dans chaque ligue. Pour l'instant à deux exceptions près, il n'y a que des délégués de ligues qui ont accepté cette activité supplémentaire. C'est vrai que le rôle du représentant de ligue n'est pas encore bien défini :

- Relais d'info entre asso et membres et entre membre et asso,
- Recrutement de nouveaux membres,
- Contrôle des timbres des participants à une régates nécessitant le timbre,
- Contrôle du bon envoi des résultats, éventuellement aide à l'envoi par Freg.

Tout ceci à discuter bien sur, mais en attendant, n'oubliez pas de recommander à tous les membres de votre club et de votre ligue d'adhérer à l'association.

Bonne navigation à tous.

Bernard MERLAUD

Président de l'association Française de la classe M